

Votre interlocuteur :

Service périscolaire : Nicolas DAVILLERS – Responsable des services périscolaires
jeunesse2@richardmenil.fr
03 83 25 75 69 – en cas d'absence, nous vous invitons à laisser un message

Vous souhaitez joindre les services périscolaires ?

Nicolas DAVILLERS – Responsable des Services Périscolaires

03 83 25 75 69 - en cas d'absence, laisser un message

OU

jeunesse2@richardmenil.fr

Le service proposé

Ce service est proposé **gratuitement** à toutes les familles des enfants d'élémentaire et **assuré en fonction de la disponibilité de bénévoles et des places disponibles**.

Il est possible que ce service soit suspendu en cours d'année, faute de bénévoles. Afin d'assurer un service de qualité, les places sont limitées. Si toutefois, le nombre de places était atteint, votre dossier sera sur liste d'attente et la famille sera avertie dès qu'une place sera disponible.

Objectif

Aider les enfants à commencer leurs devoirs, sans se substituer au travail fait à la maison.

Conditions d'inscription

Cette inscription est annuelle et **implique l'inscription de votre enfant à la première heure de garderie du soir de 16h30 à 17h30**.

Horaires de l'aide aux devoirs

Les mardis et vendredis de 16h45 à 17h30.

Coût

Ce service est proposé gratuitement et n'entraîne pas de facturation supplémentaire.

A noter que l'heure d'accueil incluant ce service est facturée.*

*vous reporter aux tarifs périscolaires du règlement intérieur



ACCUEIL DU SOIR COMPRENANT L'AIDE AUX DEVOIRS :

16h30

- Tous les enfants inscrits aux services périscolaires et à l'aide aux devoirs sont pris en charge par les animateurs,
- Un goûter leur est distribué.

16h45

- Les enfants sont répartis dans les différents ateliers dont l'aide aux devoirs assuré par des bénévoles.

17h30

- Fin de l'aide aux devoirs.

De 17h30 à 18h30

- Si et seulement si votre enfant est inscrit à la seconde heure d'accueil du soir, reprise des activités ludiques.

18h30

- Fin des activités, de l'accueil périscolaire et fermeture de la structure

Merci de respecter scrupuleusement les horaires de fin de journée.

**POUR DES RAISONS D'ORGANISATION, COUPON A REMETTRE POUR LE 20 OCTOBRE 2023
A NICOLAS DAVILLERS – RESPONSABLE DES SERVICES PERISCOLAIRES
OU A RENVOYER PAR MAIL A jeunesse2@richardmenil.fr**

REPRISE DE L'AIDE AUX DEVOIRS : lundi 6 novembre 2023

Mon enfant.....
en classe de.....

participera, à l'aide aux devoirs proposé sur l'année scolaire 2023-2024
et sera présents aux jours suivants :

LES MARDIS <input type="checkbox"/>
LES VENDREDIS <input type="checkbox"/>

Fait à
Le

Signature représentant légal 1

Signature représentant légal 2

--	--

